

INFORMATION AUX USAGERS

Dans le cadre du réaménagement de la place du village
et de ses abords,

les interventions sur les réseaux souterrains anciens ont révélé des aléas techniques
rendant indispensable
une emprise de chantier plus importante
que prévue initialement.

En conséquence,

**à compter du lundi 21 octobre 2025
et jusqu'à la fin des travaux :**



**le stationnement ou l'arrêt de tout véhicule
sont strictement interdits
sur les places de parking, Place du 4 avril 1929,**



**les bornes de recharge
pour véhicules électriques
sont indisponibles jusqu'à nouvel ordre.**

Ces dispositions sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous
et permettre le bon déroulement du chantier.

La commune vous remercie
pour votre compréhension et votre coopération.